

**COMPTE-RENDU**  
**Réunion du 16 septembre 2021**

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du 09 septembre 2021, s'est réuni sous la présidence de M. Christian LAGARDE, le jeudi 16 septembre 2021 à partir de 18h00 à CASTELNAU DE MEDOC (Salle des fêtes – Moulin des Jalles).

<b>Nombre de votants</b>	<b>32</b>
<b>Nombre de pouvoirs</b>	<b>8</b>
<b>Excusés</b>	

**A l'ordre du jour :**

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 ;
- Modification de la composition de la commission « Aménagement, Urbanisme et Habitat » ;
- Modification de la composition de la commission « Environnement, Gestion / Valorisation des déchets et Développement Durable » suite à la démission d'un conseiller communautaire ;
- Modification de la liste des délégués communautaires au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional (PNR) Médoc suite à la démission d'un conseiller communautaire ;
- Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Médullienne.

• **Finances et marchés publics**

- Budget Principal – Remboursement de l'avance faite par le budget annexe « Ordures Ménagères » au titre du fonds d'aides aux entreprises du territoire impactées par le COVID-19 ;
- Budget Principal 2021 – Décision modificative n°1 ;
- Budget Principal - Modalités de remboursement des deux prêts octroyés au budget annexe « ZA PAS DU SOC » ;
- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2021 - Décision modificative n°2 ;
- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2021 – Créance admise en non-valeur ;

- Groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements nécessitant une puissance supérieure à 36 KVA.
- **Ressources Humaines**
  - Personnel communautaire - création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
- **Développement économique**
  - Parcs d'activités économiques communautaires à Brach et « Pas du Soc 2 » à Avensan : compensation zones humides et espèces protégées - mise à disposition complémentaire de terrain par la commune de Sainte Hélène au profit de la Communauté de Communes Médullienne.
- **Environnement**
  - Mise à jour du règlement de collecte communautaire.
- **SPANC**
  - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – exercice 2020.
- **Informations**
- **Questions diverses**

76-09-21	Adoption du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 29 juin 2021	POUR	UNANIMITE
77-09-21	Modification de la composition de la commission « Aménagement, Urbanisme et Habitat	POUR	UNANIMITE
78-09-21	Modification de la composition de la commission « Environnement, Gestion/ Valorisation des déchets et développement durable » suite à la démission d'un conseiller communautaire	POUR	UNANIMITE
79-09-21	Modification de la liste des délégués communautaires au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional médoc suite à la démission d'un conseiller communautaire	POUR	UNANIMITE
80-09-21	Rapport d'activité 2020 de la Communauté De Communes Medullienne	POUR	UNANIMITE
81-09-21	Budget principal – Remboursement de l'avance faite par le budget annexe « Ordures Ménagères » au titre de fonds d'aides aux entreprises du territoire impactées par le covid-19	POUR	UNANIMITE
82-09-21	Budget principal 2021 : Décision Modificative n°1	POUR	UNANIMITE
83-09-21	Budget principal – Modalités de remboursement de deux prêts octroyés au budget annexe « ZA PAS	POUR	UNANIMITE
84-09-21	Budget annexe « Ordures ménagères » 2021 : Décision Modificative n°2	POUR	UNANIMITE
85-09-21	Budget annexe Ordures Ménagères » 2021 – Créance admise en non- valeur	POUR	UNANIMITE
86-09-21	Groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements nécessitant une puissance supérieure à 36 KVA	POUR	UNANIMITE
87-09-21	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet	POUR	UNANIMITE
88-09-21	Parcs d'activités économiques communautaires à BRACH et « PAS DU SOC 2 » à Avensan : compensation zones humides et espèces protégées – Mise à disposition complémentaires de terrain par la commune de Sainte-Hélène au profit de la CdC Médullienne	POUR	UNANIMITE
89-09-21	Mise à jour du règlement de collecte Communautaire	POUR	UNANIMITE
90-09-21	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – Exercice 2020	POUR	UNANIMITE